

## MÉMO

# SécuriEPARGNE

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.



## L'essentiel

L'assurance SécuriEPARGNE prévoit, en cas de décès, le versement d'une indemnité liée à votre épargne programmée au bénéficiaire désigné.

### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Toute personne physique majeure, juridiquement capable ou majeure représentée légalement, n'agissant pas à des fins professionnelles, titulaire ou co-titulaire d'un compte bancaire au Crédit Agricole.

### ÉVÈNEMENT GARANTI

Le décès accidentel (pas de limite d'âge).

### BÉNÉFICIAIRES

Votre ou vos bénéficiaires désignés percevront l'indemnité.

### INDEMNISATION

Versement à vos bénéficiaires d'une indemnité équivalente à :

Six fois le dernier montant mensuel programmé dans le cadre de l'épargne programmée sur livret(s) éligible(s),  
Dans la limite de 2 250 € par sinistre et par année d'assurance.

### LIVRETS ÉLIGIBLES

Tous les livrets <sup>(1)</sup> ouverts dans notre Caisse régionale : Livret A, Livret d'Epargne Populaire (LEP), Livret Développement Durable et Solidaire (LDDS), Compte Epargne Logement (CEL), Compte Sur Livret (CSL).

### DURÉE DU CONTRAT

Un an, renouvelable par tacite reconduction.



## Bon à savoir

### COMPTE À COMPOSER

SécuriEPARGNE peut être souscrit dans le module « Epargne pilotée » du Compte à Composer ou bien séparément. En souscrivant SécuriEPARGNE ou SécuriEPARGNE Premium dans le cadre du Compte à Composer, vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire.

### PREMIUM

Avec SécuriEPARGNE Premium, le plafond d'indemnisation est de 4 500€.

### CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

Vous pouvez modifier la clause bénéficiaire du contrat à tout moment sauf si le bénéficiaire en a accepté le bénéfice.

### EN CAS DE SINISTRE

La déclaration du sinistre doit être faite par le(s) bénéficiaire(s) auprès de votre conseiller, dans les 90 jours qui suivent la date du sinistre.

### EXEMPLE DE PRISE EN CHARGE

Vous détenez un livret A dans votre agence du Crédit Agricole. Vous avez déterminé que lorsque le 20 de chaque mois, le solde de votre compte courant est de minimum 500€, 300€ sont versés automatiquement sur votre Livret A et ce depuis un an. Si vous veniez à décéder accidentellement, vos bénéficiaires désignés recevront une indemnité équivalente à 6 fois le montant d'épargne programmée, soit 1 800 €

### EXCLUSIONS

La garantie ne s'applique pas en cas de :

- décès provoqué par une maladie et ses suites ;
- décès résultant d'un suicide...

Pour connaître l'ensemble des exclusions, reportez-vous à la notice d'information.

Retrouvez l'ensemble des caractéristiques de ce contrat dans la notice d'information.

1) A l'exclusion du livret TIWI et du Livret Jeune Mozaïc.



## Au Crédit Agricole, vous avez le droit de changer d'avis

Vous avez la possibilité de renoncer à la souscription de votre contrat pendant un délai de 30 jours calendaires. Ce délai court à compter du jour de la conclusion de votre contrat. Important :

- Ce droit de renonciation ne s'applique pas si vous avez connaissance d'un sinistre mettant en jeu les garanties du contrat pendant le délai de renonciation.
- Le remboursement de la période non courue s'effectuera au prorata temporis.

Pour renoncer à votre contrat, il vous suffit d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à votre Caisse Régionale, en respectant le délai légal de 30 jours calendaires.



Toute une banque pour vous

Le contrat SécuriEPARGNE est assuré par CAMCA, Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances ; Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé au : 56 / 58 Avenue André Malraux 57000 METZ (Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX) SIREN 775 616 162 RCS METZ - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 719.

Document non contractuel - Informations valables au 19/06/2017, susceptibles d'évolutions